



Les activités des Services de Prévention et de Santé au Travail interentreprises

DREETS INFOGRAPHIE

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE **EN 2023**

Les décrets du 15 novembre 2022 et du 28 décembre 2022 relatifs à l'agrément et aux rapports d'activité des SPST, pris en application de la loi du 2 août 2021, prévoient la mise en œuvre d'une enquête annuelle dématérialisée permettant de remonter à l'administration les données relatives à l'activité et à la gestion financière des SPST (article D. 4622-57 du code du travail et article D. 717-39-8 du code rural et de la pêche maritime (CRPM)).

Cette enquête, pilotée par la DGT, est renseignée par les directions des SPSTI (SPST interentreprises) sur un outil numérique dédié.

Ces données permettent à l'administration d'avoir une meilleure connaissance, consolidée au niveau national, de l'activité des SPST et de leur fonctionnement. Elles constituent également un moyen d'évaluer la mise en œuvre des dispositions de la loi du 2 août 2021.



*SPST : Service de Prévention et de Santé au Travail.
Les données exploitées sont issues de l'enquête réalisées
par la DGT (direction générale du travail).*

CARTE D'IDENTITÉ DE LA RÉGION

670 469 salariés suivis
54 062 établissements suivis

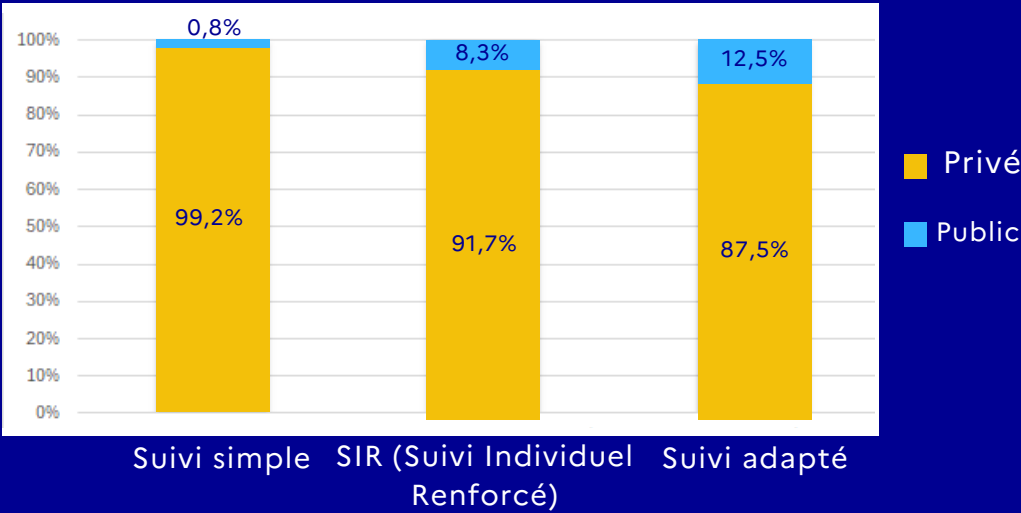
en régime
général



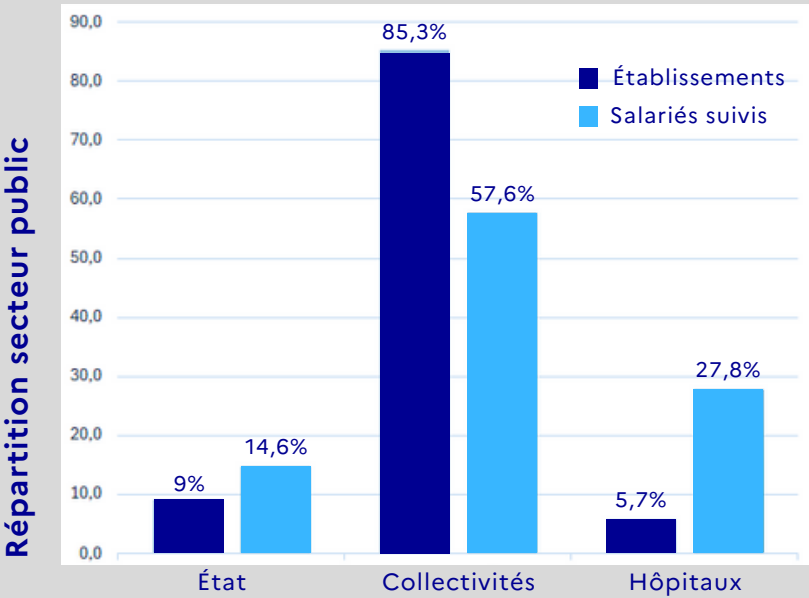
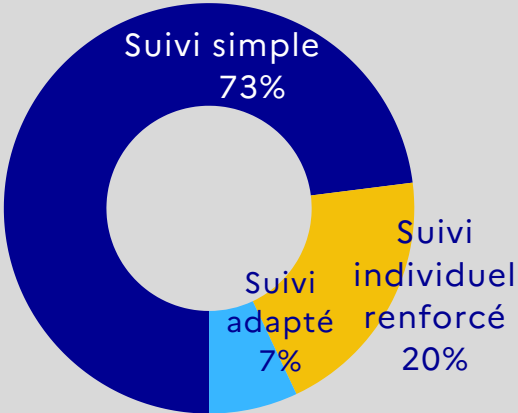
647 834 salariés
suivis dans le secteur privé

53 173 établissements
suivis dans le secteur privé

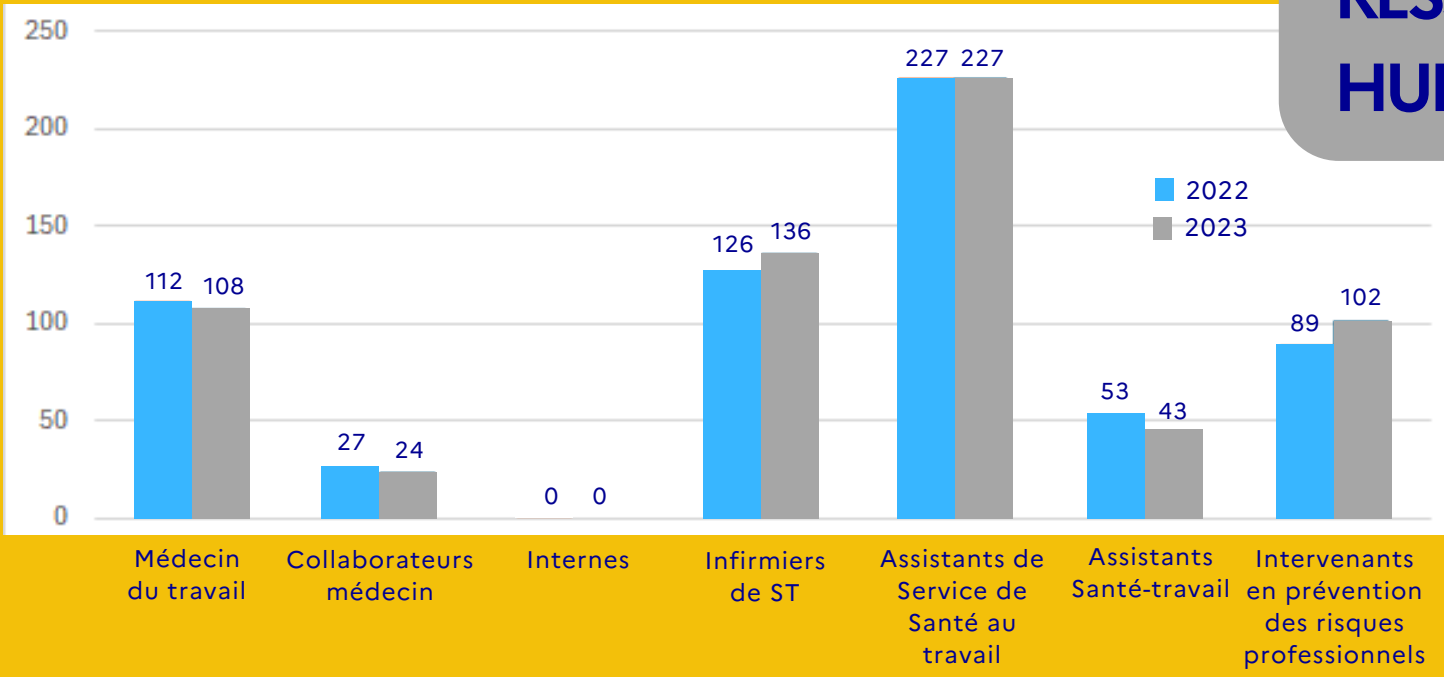
Répartition du nombre de salariés suivis selon le type de suivi dans les secteurs public et privé



Répartition des salariés suivis du secteur public selon le type de suivi



Évolution de la répartition des salariés des SPST par type de professionnel

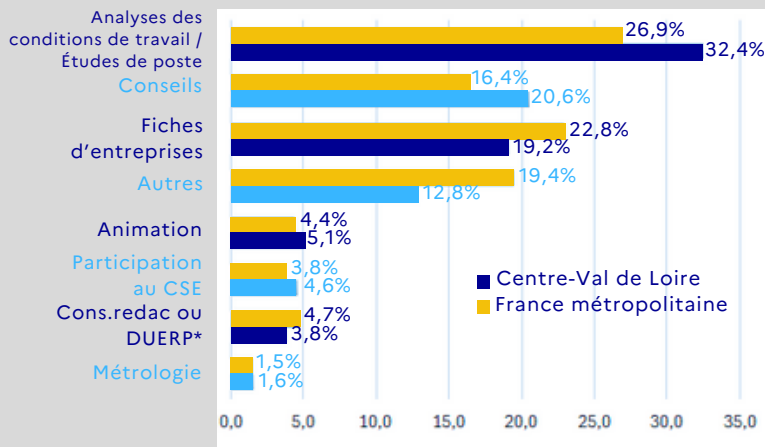


RESSOURCES HUMAINES



PRÉVENTION PRIMAIRE DES RISQUES

Répartition des actions réalisées en milieu de travail

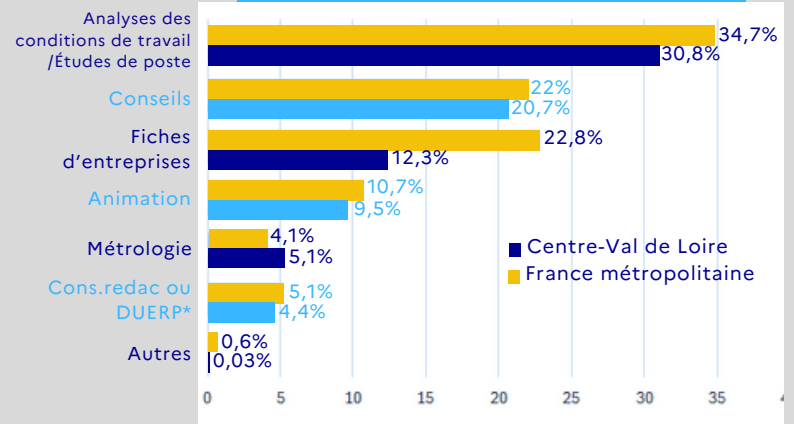


1 action sur 3

réalisée en Centre-Val de Loire est une analyse des conditions de travail ou une étude de poste

1 salarié sur 3

est concerné par une analyse des conditions de travail et une étude de poste en Centre-Val de Loire et en France Métropolitaine

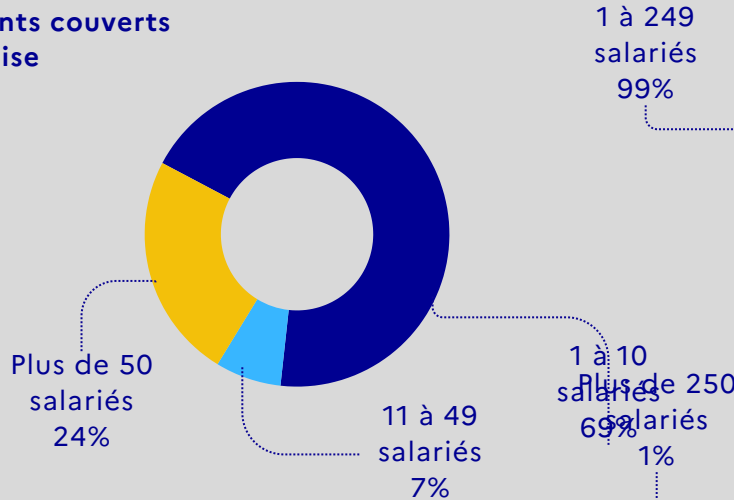


Nombre de salariés bénéficiaires concernés par type d'action réalisée en milieu de travail

Répartition des adhérents couverts par une fiche d'entreprise de moins de 4 ans par taille d'entreprise

33,6%

des entreprises sont couvertes par une fiche d'entreprise de moins de 4 ans



Répartition des adhérents ayant transmis au SPST au moins un DUERP* par taille d'entreprise

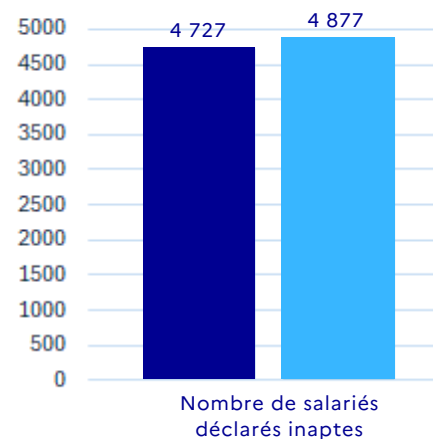
21,5%

des entreprises ont transmis leur DUERP* au SPST depuis 2022

*DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

MAINTIEN EN EMPLOI

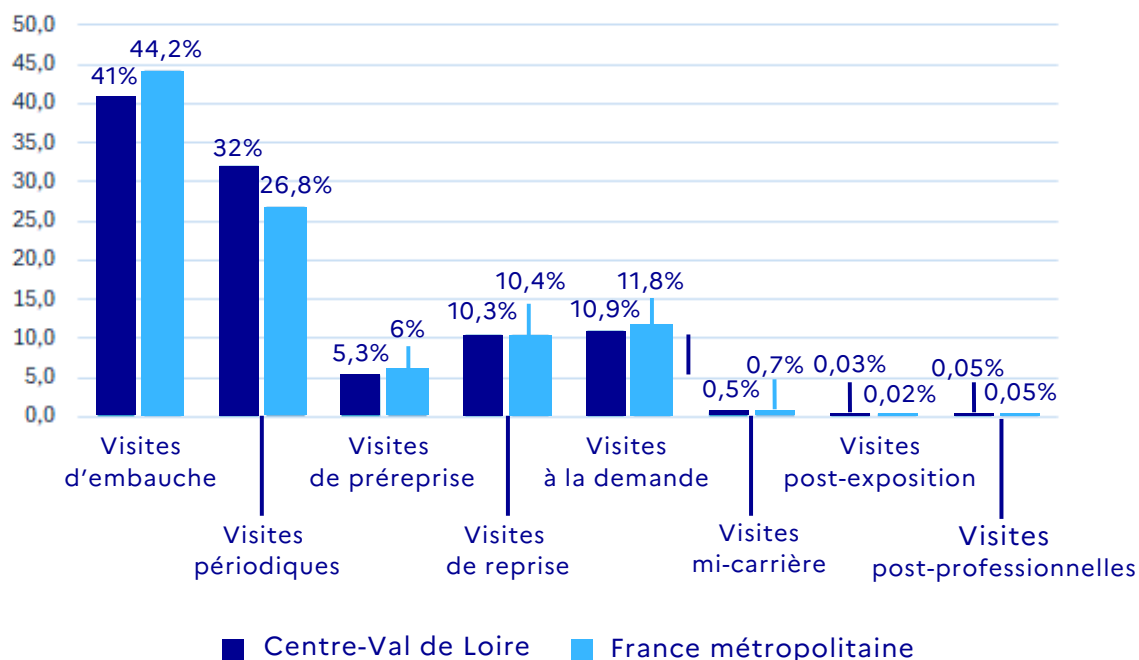
Évolution nombre d'inaptitudes



Accompagnement du salarié	2023	Évo 2022/23
Nombre de salariés ayant bénéficié d'un accompagnement social du service social SPST	1 439	-1,1
Nombre de salariés ayant bénéficié d'un accompagnement par un psy du travail du SPST	976	-9,5
Nombre de salariés orientés vers un partenaire externe en lien avec la PDP	8 290	21,3

VISITES MÉDICALES

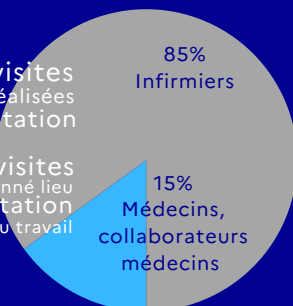
Visites par type de visites



Répartition des visites périodiques en région

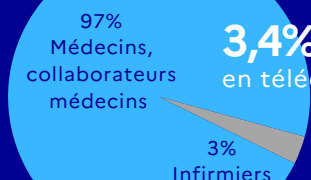
1,9% des visites sont réalisées en téléconsultation

2,3% des visites ont donné lieu à une réorientation vers le médecin du travail



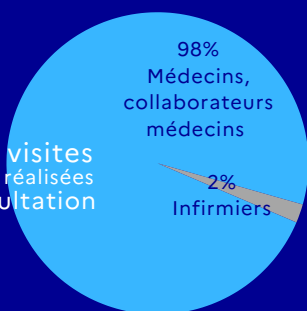
Répartition des visites de reprise en région

3,4% des visites sont réalisées en téléconsultation



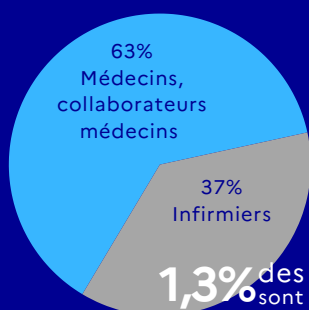
Répartition des visites de préreprise en région

4,3% des visites sont réalisées en téléconsultation



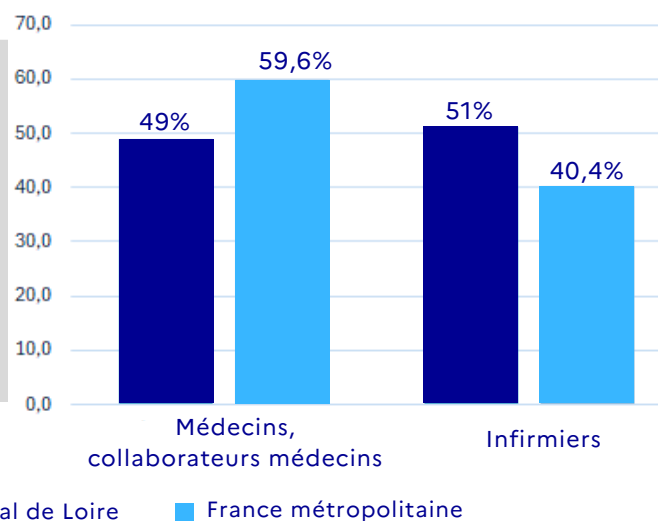
Répartition des visites de mi-carrière en région

1,3% des visites sont réalisées en téléconsultation



4 visites sur 10 réalisées en Centre-Val de Loire sont des visites d'embauches

Visites par type de professionnels



Répartition des visites à la demande

